



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

N° 0 1 3 9 3 7 / MEA/ DGRH

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES

Papeete, le 13 SEP. 2021

La directrice

*Affaire suivie par :
FAUA Maimiti*

**LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À PARTICIPER
AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR L'ACCÈS AU GRADE D'AGENT DE BUREAU PRINCIPAL DE LA
FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE AU TITRE DE
L'ANNÉE 2021.**

- Réf. :** - Arrêté n° 1895/CM du 28 décembre 2007, relatif aux examens professionnels d'accès au grade d'agent de bureau principal et d'agent de bureau qualifié du cadre d'emplois des agents de bureau de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Arrêté n° 7346/MEA/DGRH du 7 juillet 2021, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'agent de bureau principal du cadre d'emplois des agents de bureau de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2021.

Sont autorisés à prendre part aux épreuves d'admissibilité de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'agent de bureau principal au titre de l'année 2021, conformément aux dispositions de l'arrêté n° 1895/CM du 28 décembre 2007 sus-référencé :

Monsieur	CHUNG PAO	Roland
Madame	LARGETEAU-MO	Poema
Madame	POAREU épouse TAMA	Wilma
Monsieur	TAPI	Tama-Here
Monsieur	TEMARII	Bertrand

